

RAPPORT ANNUEL 2004-2005



Conseil
québécois
du
LOISIR



Le loisir
d'agir ensemble



Le **Conseil québécois du loisir** remercie le Gouvernement du Québec pour la reconnaissance et le soutien financier qui lui sont accordés par l'entremise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la réalisation de sa mission et de ses activités. Il remercie également ses autres partenaires gouvernementaux qui ont soutenu certaines de ses activités dont le ministère de la Culture et des Communications, Emploi Québec, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et Tourisme Québec.

Ce faisant, ils soutiennent le développement et l'accessibilité à un loisir de qualité, la disponibilité d'une main-d'œuvre compétente et appuient l'engagement de milliers de bénévoles qui œuvrent au sein des associations de loisir au bénéfice de la qualité de vie des Québécois et des Québécoises de toutes les régions.

ISBN : 2-922551-48-2

Dépot légal - Bibliothèque nationale du Québec, octobre 2005

Dépot légal - Bibliothèque nationale du Canada, octobre 2005

Photos de la page couverture : Conseil québécois du loisir



Montréal, le 5 octobre 2005

**Mesdames et Messieurs,
Délégués des membres,**

C'est toujours pour moi une grande fierté de déposer le rapport annuel du Conseil québécois du loisir décrivant nos activités majeures, réalisées cette fois-ci durant l'année 2004-2005. Il s'agit du 10^e bilan annuel des activités du Conseil depuis l'adoption de cette dénomination et du 7^e dans sa forme corporative. Il témoigne du travail des membres et des personnes qui y oeuvrent à titre de bénévoles ou de membres du personnel.

Je remercie mes collègues du conseil d'administration et notre personnel pour son dévouement et sa disponibilité de même que nos partenaires pour leur collaboration. Merci aussi à nos membres qui répondent à nos appels de solidarité.

Je profite également de l'occasion pour remercier tout particulièrement de son soutien financier à la mission du Conseil, le gouvernement du Québec ainsi que les autorités et le personnel du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir devenu le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour leur constante collaboration.

Le Président,

Michel Beauregard



Montréal, le 5 octobre 2005

**Mesdames,
Messieurs,**

Ce 7^e rapport annuel résume les plus importantes activités réalisées par le Conseil québécois du loisir en 2004-2005. Une nouvelle année marquée par la diversité et l'ampleur des réalisations au cours de l'exercice financier se terminant au 31 mars dernier.

J'adresse un remerciement tout spécial aux membres du conseil d'administration dont certains accompagnent le développement de la corporation depuis sa fondation. Leurs précieux conseils et leur appui sont nécessaires en plus d'être un remarquable exemple d'engagement social.

Je remercie également nos collègues des organismes qui donnent du temps aux enjeux et aux projets collectifs. Ils offrent une expertise et une disponibilité qui constituent l'un des atouts majeurs de l'organisme. Il en va de même pour nos nombreux partenaires qui sont d'indispensables collaborateurs.

Je termine en soulignant le dévouement des personnes qui assurent la réalisation quotidienne des activités du Conseil sans qu'un bilan d'activités aussi positif serait impossible. Il s'agit de personnes convaincues de l'importance du loisir et de la vie associative. Un merci également aux nombreux contractuels qui, dans le cadre de contributions aux durées variables, n'en apportent pas moins une expertise très appréciée.

Le Directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Caron', written over a horizontal line.

Daniel Caron

TABLE DES MATIÈRES

Qui sommes-nous? -----	4
Message du président -----	6
Bilan 2004-2005 -----	8
Les administrateurs -----	13
Le personnel -----	14
Les membres -----	15
Les bénévoles et les collaborateurs -----	16
Les personnalités honorées -----	18
Prix de journalisme en loisir 20 ^e édition -----	19
Charte internationale pour le loisir -----	20
Partenariats et collaborations 2004-2005	

QUI SOMMES-NOUS?

Une mission

Le Conseil québécois du loisir (CQL) contribue par le loisir, au développement social, culturel et économique du Québec. Il représente les organismes nationaux de loisir, regroupe et appuie la concertation des intervenants du loisir. Il défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorise l'accessibilité.

Aux fins de mise en valeur des diverses dimensions du loisir, le Conseil québécois du loisir favorise la concertation de ses membres et des divers intervenants sur des bases sectorielles : culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme mais également dans le cadre de modes d'intervention que sont l'économie sociale, l'action communautaire autonome, le bénévolat et la vie associative.

Un réseau

Les 50 organismes nationaux de loisir et leur réseau de membres individuels ou collectifs sont l'expression de l'engagement social en loisir de milliers de citoyens qui bénévolement, consacrent leur temps libre à une cause. L'accessibilité pour tous à des activités de qualité en loisir est le fil conducteur de cette vaste prise en charge de l'organisation du loisir par les citoyens. Des organismes nationaux, des unités régionales de loisir et de sport ainsi que des organismes locaux et régionaux sont également membres du Conseil.

Par ailleurs, le CQL convie l'ensemble des représentants des milieux associatif, régional, municipal, gouvernemental et de l'éducation, à participer à la réalisation d'événements majeurs pour le loisir tels que le Prix de journalisme en loisir, le Forum québécois du loisir et le Congrès mondial du loisir en 2008 ou encore, la coordination du Réseau québécois de ressources en formation.

Des fondements

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que le loisir :

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec;
- Est un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987;
- Est essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

Une assise historique

Le Conseil québécois du loisir a adopté cette dénomination en 1995 et a été constitué en personne morale en 1998. Il a d'abord agi comme instance autonome mais au sein du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. Le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, adopté en 1997, lui a assuré la reconnaissance et le soutien financier du gouvernement du Québec.

Le Conseil québécois du loisir fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), de Commission des présidents (1988), de Conseil national du loisir associatif (1991) puis de Conseil québécois du loisir. Il y assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que la responsabilité volet loisir de la mission de cette corporation.

On retrouve par ailleurs les origines historiques de cette confédération dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme, le Regroupement Loisir Québec.

Une reconnaissance gouvernementale

L'existence et la légitimité du Conseil québécois du loisir prennent racine chez ses membres qui déterminent de façon autonome sa mission et ses orientations lui permettant de développer et d'acquiescer la reconnaissance des moyens nécessaires pour réaliser sa mission.

Le Conseil a obtenu une reconnaissance gouvernementale à diverses sources. La plus significative s'inscrit dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport adopté en 1997 qui confirme que «...le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il (le gouvernement québécois) lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impacts économiques dans le domaine du loisir.»¹

Reconnaissant la mission du Conseil notamment à l'égard de favoriser la contribution du loisir dans le développement culturel, économique et social du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport verse au Conseil un soutien financier annuel qui lui permet de réaliser ses activités à l'effet de concerter les organismes de loisir, de former les bénévoles et les intervenants, de promouvoir le bénévolat en loisir, d'assurer la représentation du loisir et de ses intervenants aux plans canadien et international et de faire de la recherche et du développement.

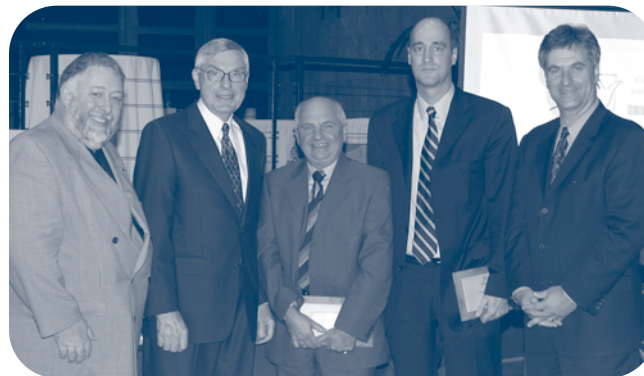


Assemblée générale annuelle du Conseil tenue le 6 octobre 2004 au Musée Pointe-à-Callière de Montréal.

Le Conseil agit également à titre de regroupement (secteur loisir) au sein du Comité adviseur de l'action communautaire autonome, tel que spécifié dans la politique gouvernementale.

La reconnaissance gouvernementale du Conseil trouve aussi confirmation auprès de nombreux ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre de représentations ou de développement de différents types de collaborations sous forme de projets ou d'ententes de services permettant l'atteinte de leurs propres objectifs.

¹ Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales. Cadre d'intervention gouvernemental en matière de loisir et de sport - 1997.



Assemblée générale annuelle 2004
Monsieur Michel Beauregard, président du Conseil, monsieur Gérard Kenyon, secrétaire général de World Leisure, monsieur Claude Charron, nommé membre honoraire du Conseil, monsieur Patrice Ryan, représentant feu Claude Ryan nommé membre honoraire du Conseil et monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (alors ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir).

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'ACTION GOUVERNEMENTALE EN LOISIR : COHÉRENCE, LEADERSHIP ET PRÉVENTION



Montréal, le 5 octobre 2005

**Mesdames, Messieurs,
Cher(s) amis, collègues et membres du Conseil,**

C'est évidemment avec une grande satisfaction que le milieu du loisir a accueilli la réaffirmation de l'importance du loisir dans les priorités du gouvernement du Québec. Le programme d'action intitulé « *Briller parmi les meilleurs* », confirmant que l'activité physique, les sports et **les loisirs** font partie de la mission de l'État, en conclusion de la profonde réévaluation de ses responsabilités, constituait une étape déterminante. Il en va de même du loisir comme priorité en prévention et en santé, d'un ministère dédié, d'une orientation au Plan stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de l'annonce d'un plan d'action spécifique. Ces choix répétés nous incitent à croire en une volonté gouvernementale renouvelée d'agir avec cohérence et leadership. Il faut maintenant concrétiser les intentions.

Le plan d'action en loisir annoncé nous conduira au Congrès mondial du loisir 2008 à Québec et devra proposer des gestes porteurs de développement pour le domaine, les secteurs et les acteurs. Le milieu du loisir, dévoué partenaire de l'État dans ses grands objectifs sociaux, culturels, économiques et environnementaux, mérite plus d'attention, de considération et d'investissements. Huit ans après le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport (1997), il faut que ce plan d'action soit doté de ressources adéquates pour avoir des retombées à court terme. Il doit aussi proposer une démarche collective stimulante conduisant au renouvellement de la vision gouvernementale sur la place du loisir dans la société québécoise. Ce doit être une occasion de mobilisation des forces vives du loisir comme le fut le Livre blanc en son temps. En août dernier, les ministres canadiens concernés concluaient que la promotion de la santé par le biais des loisirs, du sport et de l'activité physique doit être mieux intégrée dans chaque juridiction publique. Ils rejoignaient les premiers ministres qui faisaient aussi de ces domaines une priorité dans une perspective de modes de vie sains et de santé publique. À ce stade, il conviendrait d'aller plus loin qu'un cadre administratif et renouveler la politique québécoise du loisir.

Par ailleurs, tout en respectant les acteurs qui composent la mosaïque du loisir, il est de plus en plus évident que le domaine serait mieux servi par des actions mieux harmonisées. Le plan d'action en loisir annoncé doit offrir des solutions. La fragmentation du loisir en de multiples ports d'attache ou du moins l'absence d'une vision commune du développement au sein même de l'appareil gouvernemental, est l'exemple le plus connu de cette difficulté. Elle accroît les coûts pour l'appareil gouvernemental et les organismes; favorise les iniquités de traitement dans le soutien accordé, démobilise les bénévoles et les travailleurs, affaiblit la représentation et a un impact sur l'accessibilité à une pratique de loisir de qualité. Ce fractionnement est tout particulièrement dommageable en l'absence d'une véritable politique gouvernementale en matière de loisir dont l'application transcenderait les « silos ministériels » et donnerait au porteur de la responsabilité l'autorité requise pour l'appliquer.

Il faut que le plan d'action gouvernemental en loisir confirme et renforce son soutien à la prise en charge du loisir par les citoyens et le mode d'action partenarial. Les bénévoles et les travailleurs de ces associations font la promotion auprès de la population d'une saine utilisation de leur temps libre tant sur le plan de l'engagement social en loisir que sur celui de la pratique active de différentes activités. Elles maintiennent actifs des milliers de citoyens de tous les âges, un acquis précieux qui ne devrait pas souffrir de la volonté de créer de nouveaux « actifs » mais plutôt être présentées comme exemplaires!

À cet effet, la *Journée nationale du sport et de l'activité physique* qui prendra son envol dans quelques heures s'inscrit dans la mouvance internationale lancée par l'Organisation des Nations Unies visant la promotion de saines habitudes de vie et l'accessibilité à un mode de vie actif. Il y a là un enjeu indéniable pour les sociétés occidentales et nul doute que les coûts exorbitants qui s'annoncent en santé ont de quoi faire frémir les gouvernements. Des études récentes affirment en effet que l'inactivité physique coûte au moins 2,1 milliards de dollars annuellement au système de santé canadien.

Au Québec, cette initiative promotionnelle en rejoint plusieurs autres dont l'une des plus récentes est la campagne *Vas-y, fait le pour toi!* Elles rappelleront aussi aux plus anciens du loisir, dont je suis, le lancement de programmes ayant des objectifs similaires tels que ParticipAction et Kino-Québec. Le discours de la prévention n'est donc pas nouveau. Les plus cyniques diront même que la « cloche annonçant la fin de la récréation » avait sonnée, il y a bien longtemps. Comment se fait-il que quelques décennies plus tard, nous soyons confrontés à une situation encore plus grave? Les moyens étaient-ils efficaces, les investissements suffisants? Tous conviennent que de changer des habitudes de vie et de consommation, parce que c'est aussi de cela qu'il s'agit, ce n'est pas une mince tâche. Le cas du tabagisme est très éloquent. Il faudra un effort concerté et continu de tous les acteurs. Il faudra aussi vraisemblablement s'assurer d'une équité dans l'allocation des ressources destinées aux diverses formes de loisirs puisqu'il est si facile d'oublier ce qui est dans l'ombre du médiatique et de l'événementiel.

Au cours des dernières années, on a beaucoup entendu parler d'infrastructures. Les routes, les « nids de poules » et les bris d'aqueducs ont souvent fait la manchette. Des investissements de plusieurs milliards ont d'ailleurs été annoncés. En août 2005, les ministres provinciaux/territoriaux canadiens, responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs, ont heureusement ajouté leur voix au concert et identifié que l'amélioration des infrastructures de sports et de loisirs était aussi une priorité. Ils ont comme objectif de définir, au 30 novembre prochain, les paramètres d'un programme d'investissement national à long terme.

En loisirs, les besoins sont également très grands. Il suffit pour s'en convaincre de penser à la croissance fulgurante de la pratique des loisirs de plein air, au vélo et à la randonnée pédestre. C'est le cas également pour les camps de vacances, les camps familiaux, les auberges de jeunesse et les centres communautaires de loisir où des besoins de plusieurs dizaines de millions sont déjà documentés. Il ne faudrait donc pas que les investissements soient essentiellement drainés vers les grands équipements.

Les besoins en infrastructures sont importants. Il faut en même temps se rappeler que le défi de société qui nous confronte est la santé des citoyens et que l'accessibilité pour tous aux loisirs culturels, de plein air, scientifiques, socio-éducatifs, sportifs et touristiques passe aussi fortement par l'animation, l'engagement social, la qualité de la main-d'oeuvre, la vitalité des organismes et d'autres composantes plus sociales puisque c'est d'une modification profonde du mode de vie des individus et des collectivités dont il s'agit.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Beauregard', written in a cursive style.

Michel Beauregard



Cercle des jeunes naturalistes

Bilan 2004-2005

Fédération québécoise
du loisir en institutum



1. Représentation, partenariat et concertation

- Suivi des nombreux changements affectant la responsabilité du loisir au sein du gouvernement québécois et des crédits annuellement disponibles.
- Suivi du dossier du transfert du loisir scientifique auprès d'organismes et de ministères concernés.
- Réalisation d'un mémoire relativement au droit québécois des associations personnifiées, collaboration avec plusieurs partenaires dont le Regroupement Loisir Québec (RLQ) et participation à la Coalition pour les valeurs démocratiques et associatives.
- Renouvellement du protocole d'entente unissant le CQL à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM).
- Participation au Colloque annuel du loisir municipal (AQLM) (septembre-octobre).
- Participation au colloque des unités régionales de loisir et de sport en Abitibi-Témiscamingue (novembre).
- Participation au congrès annuel de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) à Halifax (octobre).
- Participation à l'assemblée générale annuelle du Comité aviseur de l'action communautaire autonome (mai) et présence au Comité exécutif.
- Participation à des activités des membres.

2. Promotion et communication

- Préparation de la 4^e édition du **Forum** québécois du loisir ayant pour thème Le loisir ACCESSIBLE? un droit pour tous impliquant 11 groupes de réflexion, plus de 100 bénévoles et 5 points de diffusion en régions (Abitibi-Témiscamingue, Bas St-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Montréal, Saguenay-Lac-Saint-Jean) en contexte de grève étudiante.
- Réalisation d'un cocktail dans le cadre de l'assemblée générale annuelle au Musée Pointe-à-Callière à Montréal et accueil d'invités dont messieurs Claude Charron, Patrice Ryan, Jean-Marc Fournier et Gerald Kenyon (octobre).



- Réalisation de la 20^e édition du **Prix de journalisme en loisir** sous la présidence de monsieur Claude Charron (novembre) comprenant la réalisation d'un dépliant, d'une affiche et d'un programme souvenir ainsi qu'une cérémonie de remise de prix. L'édition 2004 a accueilli la participation de 87 journalistes/117 documents provenant de 14 régions du Québec. Consultation auprès des membres (décembre).



- Réalisation et diffusion du répertoire Édu-loisir destiné au milieu scolaire impliquant 27 organismes et une quarantaine de propositions d'activités, diffusé sous forme imprimée à 5 500 exemplaires et doté d'un site Internet dédié. Le document comprenait également un répertoire des organismes. Un investissement de 60 000 \$ dont 30 000 \$ provenant du Fonds Jeunesse Québec.
- Production et diffusion de 3 bulletins Organismes en action et diffusion de plus de 20 notes d'informations aux membres.
- Réalisation de travaux et consultations visant le nouveau site Internet du CQL.
- Présence dans divers événements afin de promouvoir les activités et services des organismes :
 - Association des professeurs de science du Québec;
 - Association des services de garde en milieu scolaire du Québec;
 - Association québécoise des enseignants du primaire;
 - Association professionnelle des animateurs à la vie étudiante et communautaire du Québec;
 - Colloques régionaux des services de garde en milieu scolaire (St-Jérôme, Mille-Îles, Québec);
 - Salon du Grand Air.
- Réalisation d'un dépliant promotionnel du Congrès mondial du loisir 2008 (version anglaise pour l'Australie).
- Accueil de groupes d'étudiants de diverses institutions d'enseignement dans le cadre de séances d'information.
- Diffusion de diverses informations sur support électronique ou papier.



3. Renforcement des domaines d'intervention

Culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif, touristique

- Réalisation d'un document de présentation des secteurs plein air et tourisme.
- Poursuite du projet visant l'élaboration de guides de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air (normes, exigences et procédures).
- Participation à l'enquête du coroner relativement à des accidents survenus en escalade.
- Présentation d'un projet visant l'embauche d'un agent de développement en plein air avec une priorité pour le dossier sentiers et lieux de pratique.
- Participation aux travaux de la Direction de la promotion de la sécurité du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) relativement à la réalisation d'un manifeste sur l'éthique en loisir et en sport.
- Adoption d'une déclaration de principes « Pour une politique sociale du tourisme ».
- Participation à l'organisation du colloque « Pour un tourisme accessible, durable et solidaire » organisé dans le cadre du Chantier d'activités partenariales Loisir et Tourisme social de l'Alliance de Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ES).
- Suivi des travaux d'élaboration de la nouvelle politique touristique du Québec.
- Participation au Comité aviseur de l'action communautaire autonome.
- Réalisation du rapport final du volet du Fonds Jeunesse Québec géré par le CQL (31 organismes - 35 postes - 1 162 932 \$).
- Participation et présentation dans le cadre du Congrès du développement économique communautaire du Canada (mai).
- Participation au conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale.
- Participation à l'assemblée générale du Réseau d'investissement social du Québec (avril) et démarches relatives à la mise en place d'un fonds conjoint.
- Participation aux travaux du Comité aviseur du programme d'investissement pour les entreprises d'économie sociale - Investissement Québec.
- Suivi des travaux visant la mise en place d'une fiducie destinée aux organismes d'économie sociale dont ceux du loisir.
- Adhésion du CQL au Comité sectoriel de la main-d'œuvre/économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC).

4. Consolidation des modes d'intervention en loisir

Bénévolat et vie associative, action communautaire autonome, économie sociale

- Participation au comité de sélection - volet soutien et coordination de la sélection - volet action et relève en loisir - Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.
- Participation aux travaux et au conseil d'administration du Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ).
- Dépôt de candidatures et obtention d'un Prix Hommage bénévolat-Québec/région Laurentides.
- Poursuite des démarches visant la mise en place de la Carte loisir-vacances au Québec auprès des ministres des Affaires municipales, du Sport et du Loisir ainsi que du Tourisme.
- Réalisation, dans le cadre de la 4^e édition du Forum québécois du loisir, d'un projet de grille d'analyse sur l'accessibilité dans le cadre du CAP Loisir et tourisme social.
- Poursuite des travaux relatifs au Portrait socio-économique du milieu associatif du loisir en collaboration avec le CSMO-ÉSAC.
- Poursuite de démarches visant la réalisation d'une phase d'expérimentation relativement à un nouveau modèle d'états financiers et de représentation auprès des instances concernées.
- Fin du projet de recherche des besoins des organismes nationaux en recherche, formation et diffusion relativement à l'économie sociale en loisir.

5. Innovation, recherche et développement

- Participation aux travaux de l'Alliance de Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) dans le cadre de son chantier en loisir et tourisme social.
- Participation à titre de partenaire aux travaux du Laboratoire en loisir et vie communautaire et de l'Observatoire du loisir.

6. Formation



- Élaboration et adoption d'un cadre d'intervention.
- Élaboration et adoption d'un plan d'action triennal.
- Réalisation de 6 rencontres du Comité de coordination et de 2 rencontres du Comité d'orientation.
- Signature de convention avec les unités régionales de loisir et de sport relatives à l'offre de services en régions dans 10 régions :
 - Commission Loisir et Sport Baie-James;
 - Loisirs Laurentides;
 - Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue;
 - Loisir et Sport Montérégie;
 - Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean;
 - Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais;
 - Unité régionale de loisir et de sport de la Côte-Nord;
 - Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine;
 - Unité régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches;
 - Unité régionale de loisir et de sport de Québec.
- Développement de la signature du Réseau.
- Production et diffusion provinciale, en collaboration avec les URLS participantes, d'un dépliant promotionnel présentant le Réseau québécois de ressources en formation (RQRF).
- Mise à jour et création de 10 sessions de formation de 3 heures :
 - Pouvoirs, rôles et responsabilités des administrateurs;
 - Animation de réunions et procédures d'assemblée;
 - Gestion de conflits;
 - Gestion des bénévoles : Recrutement et sélection des bénévoles et Motivation et encadrement des bénévoles;
 - Bien s'outiller pour communiquer;
 - Structure juridique et règlements généraux;

- Comment lire les états financiers d'un organisme (à finaliser);
- Planification financière : outils pour la gestion du fonds de roulement (à finaliser);
- Le milieu associatif du loisir (en cours d'élaboration).
- Création du matériel didactique :
 - Le cahier du participant;
 - Le guide du formateur;
 - Les fichiers PowerPoint et acétates.
- Réalisation de 9 séances de formation et d'appropriation des outils de formation ayant accueilli 48 participants.
- Réalisation de 38 sessions de formation sur demande ayant accueilli 600 participants dans 7 régions du Québec :

- Animation de réunions et procédures d'assemblée	12
- Bien s'outiller pour communiquer	5
- Gestion de conflits	3
- Gestion financière	3
- Planification stratégique	3
- Pouvoirs, rôles et responsabilités des administrateurs	10
- Structure juridique et règlements généraux	2
- Signature de l'entente avec le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR travaux de développement du contenu d'une boîte à outils pour les bénévoles.

7. Relations internationales

- Participation de délégués au congrès du Bureau international du tourisme social (BITS) à Blakenberge en Belgique (avril).
- Renouvellement du mandat (4 ans) du CQL au conseil d'administration du BITS et du BITS-Amériques.
- Présentation de la candidature de monsieur André Thibaut au conseil d'administration de l'organisme World Leisure et nomination.
- Présence d'une importante délégation québécoise (7 personnes) au 8^e Congrès mondial du loisir à Brisbane, Australie (octobre).
- Signature de la Déclaration de collaboration entre le CQL, World Leisure et le MAMSL relativement à l'organisation du Congrès mondial du loisir à Québec en 2008.
- Participation aux démarches visant la réalisation d'une exposition sur le loisir au Musée de la civilisation de Québec en 2008.

- Réalisation de la première visite d'inspection du secrétaire général de World Leisure, monsieur Gerald Kenyon, à Québec et rencontre du maire de Québec, monsieur Jean-Paul L'Allier.
- Formation du Comité local du programme, présidé par monsieur André Thibault (UQTR), du Congrès mondial du loisir 2008.
- Dépôt à la Commission de coopération franco-québécoise (MRI) d'un projet entre le CQL et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) et leurs membres.
- Nomination des membres initiaux de la corporation Congrès mondial du loisir 2008 (comité organisateur local).
- Participation aux travaux du Comité local du programme du Congrès mondial du loisir 2008.
- Poursuite des échanges et collaborations avec l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT).

Le Congrès mondial du Loisir 2004 à Brisbane, Australie

Le président du Conseil, monsieur Michel Beaugard, la directrice du loisir au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Françoise Duranleau, monsieur André Thibault de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le président de World Leisure, monsieur Derek Casey, ancien directeur de Sport England.



Monsieur André Thibault de l'Université du Québec à Trois-Rivières, nommé au conseil d'administration de World Leisure et le président du Conseil, monsieur Michel Beaugard sont en compagnie de deux administrateurs de World Leisure, soit monsieur Dicken Yung, des États-Unis, directeur administratif des Jeux olympiques spéciaux de la région Asie-Pacifique et monsieur Larry Neal de l'Université de l'Oregon aux États-Unis.

8. Affaires corporatives

- Tenue de la 6^e assemblée générale du Conseil québécois du loisir, le 6 octobre 2004, au Musée Pointe-à-Callière.
- Tenue de 3 réunions du conseil d'administration, de 2 réunions du comité exécutif et de plus de 30 rencontres sectorielles et de comités/groupes de travail.
- Réalisation du Rapport annuel (nouvelle présentation) et des États financiers 2003-2004.
- Ajustements aux règlements généraux relativement au conseil d'administration (éligibilité et composition).
- Adoption d'un code de déontologie.
- Accueil de nouveaux administrateurs (2).
- Développement de nouveaux logos associant plus clairement le CQL à certaines de ses activités telles que le Réseau québécois de ressources en formation, le Forum québécois du loisir, Édu-loisir et le Prix de journalisme en loisir.
- Développement des documents administratifs initiaux pour la corporation Congrès mondial du loisir 2008 dont :
 - Règlements généraux;
 - Code de déontologie;
 - Politique de remboursement des dépenses;
 - Comptes-rendus de réunions.
- Départ de madame Rachel Berthiaume, agente de développement.
- Départ de madame Chantal Crépeau, agente de développement - formation et bénévolat.
- Départ de monsieur Vincent Turgeon, contractuel dans le cadre du programme Mon premier emploi en économie sociale.
- Prolongation du contrat de madame Ani Pomerleau, contractuelle en multimédia.
- Suivi des dossiers relatifs aux assurances responsabilités des administrateurs et dirigeants et responsabilités civiles menés par le Regroupement Loisir Québec (RLQ).
- Suivi des travaux relatifs à la relocalisation des sièges sociaux des organismes nationaux de loisir et de sport.
- Participation au tournoi de golf annuel du RLQ.

LES ADMINISTRATEURS 2004-2005

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENTE

Monsieur Michel Beauregard

VICE-PRÉSIDENTE / CULTUREL TRÉSORIER

Monsieur Claude St-Amand

VICE-PRÉSIDENTE / PLEIN AIR

Monsieur Daniel Pouplot

VICE-PRÉSIDENTE / SCIENTIFIQUE

Madame Andrée Gignac

VICE-PRÉSIDENTE / SOCIO-ÉDUCATIF

VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE

Monsieur André Roussel

VICE-PRÉSIDENTE / TOURISME

Monsieur Pierre-Paul Leduc

SECRÉTAIRE

Monsieur Yves Beauregard, milieu universitaire

ADMINISTRATEURS

Monsieur Robert Bergeron, loisir scientifique

Monsieur Ted Cox, Association québécoise du loisir municipal

Madame Yolande Dallaire, milieu collégial

Madame Ginette Forest, loisir culturel

Monsieur Pierre Daniel Gagnon, loisir socio-éducatif

Monsieur Claude Marchessault, unité régionale de loisir et de sport

Monsieur Jacques Martel / Monsieur Richard Grondin,
loisir touristique

Madame Lucille Porlier, unité régionale de loisir et de sport

Monsieur Jacques Schroeder, loisir de plein air

LE PERSONNEL 2004-2005

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Daniel Caron

COORDONNATRICE AU DÉVELOPPEMENT

Madame Sonia Vaillancourt

SECRÉTAIRE

Madame Lucie Cholette

CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION

Madame Joëlle Boulet

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Madame Rachel Berthiaume

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

(Formation et bénévolat)

Madame Chantal Crépeau

TECHNICIENNE EN MULTIMÉDIA

Madame Ani Pomerleau

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

(Milieu scolaire)

Monsieur Vincent Turgeon

CONTRACTUELS

(Économie sociale)

Monsieur Nelson Johnson

(Formation)

Monsieur Louis Beaudoin

Madame Liette Courchesne

Madame Sylvie Gascon

Madame Monique Herbeuval

Madame Suzanne Lemieux

Monsieur Pierre Pion

(Forum québécois du loisir)

Monsieur Medhi Driss

Madame Luce Proulx

(Plein air)

Monsieur Daniel Gauvreau

LES MEMBRES 2004-2005

MEMBRES NATIONAUX

- Alliance des chorales du Québec
- Association des camps du Québec
- Association des cinémas parallèles du Québec
- Association des jeunes ruraux du Québec
- Association des Scouts du Canada
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
- Association québécoise des groupes d'ornithologues
- Association québécoise des loisirs folkloriques
- Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (Québec à cheval)
- Cercles des Jeunes Naturalistes
- Conseil de développement du loisir scientifique
- Créations Etc.
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU)
- FADOQ – Mouvement des aînés du Québec
- Fédération des agricotours du Québec
- Fédération des associations musicales du Québec
- Fédération des astronomes amateurs du Québec
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- Fédération des familles-souches québécoises
- Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
- Fédération québécoise de camping et de caravanning
- Fédération québécoise de la marche
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Fédération québécoise de philatélie
- Fédération québécoise des activités subaquatiques
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Fédération québécoise des échecs
- Fédération québécoise des jeux récréatifs
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie
- Fédération québécoise du canot et du kayak
- Fédération québécoise du loisir en institution
- Fédération québécoise du loisir littéraire
- Fédération québécoise du théâtre amateur
- Festivals et Événements Québec
- Jeunesse ouvrière chrétienne nationale

- Kéroul (Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte)
- Les Clubs 4-H du Québec
- Mouvement québécois des camps familiaux
- Oxy-Jeunes
- Radio amateur du Québec
- Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
- Société québécoise de spéléologie
- Tourisme Jeunesse
- Vélo Québec
- Vieux Limoilou en fête

MEMBRES PARTENAIRES

- Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue
- Loisir et Sport Montérégie
- Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Sport et loisir de l'Île de Montréal
- Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord
- Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie
- Unité régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches
- Unité régionale de loisir et de sport de Laval
- Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais
- Unité régionale de loisir et de sport de Québec
- Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent
- Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec
- Unité régionale de loisir et de sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

MEMBRES ASSOCIÉS

- Chantiers jeunesse
- Ciné Robothèque
- Corporation Secondaire en spectacle
- Fédération des loisirs-danse du Québec
- Science pour tous

MEMBRES HONORAIRES

- Monsieur Claude Charron
- Monsieur Joffre Dumazedier
- Monsieur Claude Ryan

LES BÉNÉVOLES ET LES COLLABORATEURS 2004-2005

ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

- Monsieur Normand Robert, délégué substitut

BUREAU INTERNATIONAL DU TOURISME SOCIAL (BITS)

- Monsieur Claude Coudé, administrateur

BUREAU INTERNATIONAL DU TOURISME SOCIAL - SECTION DES AMÉRIQUES

- Monsieur Daniel Pouplot, administrateur

CARTE LOISIR-VACANCES DU QUÉBEC (COMITÉ)

- Monsieur Louis Jolin, Bureau international du tourisme social (BITS - Amériques)
- Monsieur Pierre-Paul Leduc, vice-président - tourisme, Conseil québécois du loisir

CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR 2008 (CONSEIL D'ADMINISTRATION)

- Monsieur Michel Beauregard, Conseil québécois du loisir
- Monsieur Ted Cox, Association québécoise du loisir municipal
- Madame Françoise Duranleau, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Madame Nathalie Gagnon, Unité régionale de loisir et de sport de Québec
- Monsieur Louis Jean, Association des camps du Québec
- Monsieur Paul-André Lavigne, Ville de Québec
- Monsieur Pierre-Paul Leduc, Conseil québécois du loisir
- Monsieur Pierre Morin, Association canadienne des parcs et loisirs
- Monsieur André Thibault, Laboratoire en loisir et vie communautaire, Université du Québec à Trois-Rivières

CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR 2008 (COMITÉ LOCAL DU PROGRAMME)

- Monsieur Yves Beauregard, Conseil québécois du loisir
- Monsieur Mario Chamberland, Loisir et sport Montérégie
- Monsieur Patrick Dubé, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Monsieur Louis Jolin, Université du Québec à Montréal
- Monsieur Gilles Pronovost, Université du Québec à Trois-Rivières
- Monsieur André Thibault, Université du Québec à Trois-Rivières

FORUM QUÉBÉCOIS DU LOISIR (COMITÉ D'ORIENTATION)

- Monsieur Michel Beauregard, Conseil québécois du loisir
- Madame Lynda Binhas, Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire
- Monsieur Mario Chamberland, Loisir et Sport de la Montérégie
- Monsieur Dany Gilbert, ministère de la Culture et des Communications
- Monsieur Louis Jean, Association des camps du Québec
- Monsieur Steeve Martel / Monsieur Jean-Luc Bessette, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Monsieur Jocelyn Morier, Cégep du Vieux Montréal
- Monsieur Pierre Morin, Ville de Montréal
- Monsieur Michel Nolin, Université du Québec à Trois-Rivières



De gauche à droite : Louis Jean de l'Association des camps du Québec, Steeve Martel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michel Nolin de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Jocelyn Morier du Cégep du Vieux Montréal, Lynda Binhas du Comité sectoriel de la main d'œuvre-ESAC, Jean-Luc Bessette du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mario Chamberland de Loisir et sport Montérégie, Sonia Vaillancourt et Daniel Caron du Conseil québécois du loisir. Absents de la photo : Danny Gilbert du ministère de la Culture et des Communications et Pierre Morin, consultant.

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU MILIEU ASSOCIATIF DU LOISIR (COMITÉ)

- Monsieur Denis Bussières, Alliance de Recherche Universités-Communautés - Économie sociale
- Monsieur Louis Jolin, Université du Québec à Montréal
- Monsieur André Thibault, Université du Québec à Trois-Rivières

PRIX DE JOURNALISME EN LOISIR (JURY DE LA 20^e ÉDITION)

- Monsieur Claude Charron, coanimateur, Groupe TVA Montréal Québec
- Madame Myriam Fimbry, journaliste, Radio-Canada
- Monsieur Jean-Paul Laberge, professeur, techniques d'intervention en loisir, Cégep Saint-Laurent
- Madame Carole Pronovost, chef de la rédaction, Le Journal de Chambly
- Madame Danièle Young, directrice de l'information division Outaouais, CHOT TV - TVA Gatineau Québec et CFGS TV - TQS Gatineau Québec



COMITÉ AVISEUR DU PROGRAMME EN ÉCONOMIE SOCIALE - INVESTISSEMENT QUÉBEC

- Monsieur Louis Jean, membre du Comité aviseur

RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC (RABO)

- Monsieur Pierre Vigeant, administrateur

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES EN FORMATION (COMITÉ D'ORIENTATION)

- Monsieur Patrick Lafleur, Association québécoise du loisir municipal
- Madame Lynda Binhas, Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire
- Madame Suzanne Dubuc, Ville de Montréal
- Monsieur Steeve Martel* / Madame Marie-Claude Lapointe* / Monsieur Jean-Luc Bessette*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Monsieur Jocelyn Morier, Cégep du Vieux Montréal
- Madame Jocelyne Nadeau, Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Monsieur Gaétan Robitaille / Madame Louise-Marie Houde, Sports-Québec
- Monsieur Steves Simard*, Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac St-Jean / Monsieur Daniel Asselin*, Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue
- Monsieur André Thibault, Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR)

* Également membre du Comité de coordination du Réseau québécois de ressources en formation.

LES PERSONNALITÉS HONORÉES 2004-2005

HOMMAGE

Monsieur Louis Jolin

Un hommage a été rendu à Monsieur Jolin lors du Congrès mondial du tourisme social tenu à Blakenberge (Belgique) en avril 2004 pour son implication de plus de 20 ans pour le développement du tourisme social.



PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT DOLLARD-MORIN (ÉDITION 2004)

Monsieur Luc Le Blanc

Action nationale en loisir



Monsieur Blaise Fortier

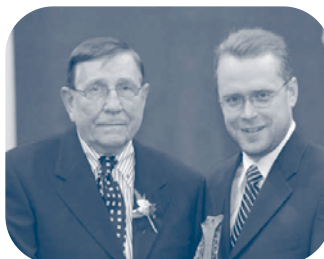
Relève en loisir



PRIX HOMMAGE-BÉNÉVOLAT QUÉBEC (ÉDITION 2004)

Monsieur Pierre Daniel Gagnon

Lauréat, région des Laurentides



PRIX DE JOURNALISME EN LOISIR **20^e ÉDITION**

CATÉGORIE RADIO

Madame Sophie-Andrée Blondin, Radio-Canada, premier prix
Madame Catherine Pépin, Radio-Canada, deuxième et troisième prix

CATÉGORIE TÉLÉVISION

Madame Sylvie Fournier, Radio-Canada, premier prix
Monsieur Marc Durand, Radio-Canada, deuxième prix
Messieurs Sylvain Bascaron et Pascal Gélinas, Radio-Canada, troisième prix

CATÉGORIE TÉLÉVISION (COURT REPORTAGE)

Monsieur Dominic Arpin, Groupe TVA

CATÉGORIE HEBDOS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Monsieur Bernard Blanchard, L'Oeil Régional, premier prix
Monsieur Francis Higgins, Le Reflet, deuxième et troisième prix

CATÉGORIE QUOTIDIENS

Madame Jill Barker, The Gazette, premier prix
Madame Sylvie St-Jacques, La Presse, deuxième prix
Monsieur Antoine Char, Métro, troisième prix

CATÉGORIE PÉRIODIQUES

Monsieur Jean-Benoît Nadeau, L'Actualité, premier prix
Monsieur Daniel Chrétien, L'Actualité, deuxième et troisième prix

MENTION SPÉCIALE DU JURY

Monsieur Robert Frosi, Radio-Canada



Robert Frosi de la Première Chaîne de Radio-Canada, lauréat de la mention spéciale du jury.



Claude Charron, président du jury, Sophie-Andrée Blondin de la Première Chaîne de Radio-Canada, lauréate catégorie radio et Michel Beaugard, président du Conseil québécois du loisir.



Les lauréats 2004 : Jill Barker de The Gazette, Michel Beaugard, président du Conseil québécois du loisir, Carole Beaulieu, représentant Jean-Benoît Nadeau de L'actualité, Dominic Arpin du Groupe TVA inc., Sylvie Fournier de l'émission Enjeux à Radio-Canada, Robert Frosi de la Première Chaîne de Radio-Canada, Bernard Blanchard de l'Oeil régional et Sophie-Andrée Blondin de la Première Chaîne de Radio-Canada.

CHARTRE INTERNATIONALE POUR LE LOISIR

INTRODUCTION

Le Conseil québécois du loisir, à l'instar de World Leisure, croit que toutes sociétés et cultures doivent reconnaître de façon accrue le droit des individus d'avoir des périodes de temps pendant lesquelles ils peuvent librement choisir leurs activités et expériences, spécialement celles conduisant au développement personnel, à l'amélioration de la qualité de vie et à la concrétisation des valeurs communautaires. Les libertés des personnes et de choix sont les éléments centraux du loisir - elles doivent être librement exercées par tous. Le Conseil québécois du loisir a adopté la Charte internationale pour le loisir le 24 février 2003.

Articles

1. Toute personne a un droit humain élémentaire à des activités de loisir qui sont en harmonie avec les normes et les valeurs sociales de sa société. Tous les gouvernements sont obligés de reconnaître et de protéger ce droit de leurs citoyens.
2. Les investissements en loisir sont aussi importants que ceux pour l'éducation et la santé. Les gouvernements doivent fournir à leurs citoyens une variété d'opportunités récréatives accessibles et de grandes qualités.
3. L'individu est la plus importante ressource en loisir et en récréation. En conséquence, les gouvernements doivent fournir les moyens pour acquérir les habilités et les compréhensions nécessaires pour maximiser leurs expériences de loisir.
4. Les individus peuvent utiliser les opportunités offertes par le loisir pour le développement personnel, pour le développement de relations sociales, pour accroître leur intégration sociale, développer leurs communautés et leurs identités culturelles aussi bien que pour développer la compréhension et la coopération internationale.
5. Les gouvernements doivent s'assurer pour l'avenir de la disponibilité d'expériences de loisir enrichissantes en maintenant la qualité de l'environnement physique, social et culturel.

6. Les personnes effectuant la promotion du loisir doivent être entraînées à aider les individus dans l'acquisition d'habiletés, dans la découverte et le développement de leurs talents et dans l'élargissement de leur connaissance des opportunités récréatives.
7. Les citoyens doivent avoir accès à toutes les formes d'information sur le loisir, les utiliser pour rehausser leur compréhension et leur influence sur les politiques locales et nationales.
8. Les institutions éducatives doivent consacrer tous les efforts à enseigner la nature et l'importance du loisir et comment intégrer cette connaissance dans leur style de vie personnelle.

Approuvée par le conseil d'administration de World Leisure; janvier 2000. La version originale fut adoptée par l'*International Recreation Association* en 1970, et subséquemment révisée par son successeur, World Leisure and Recreation Association.

WORLD LEISURE
10th CONGRESS
QUÉBEC 2008

CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR
THE WORLD LEISURE CONGRESS

Québec City, Canada
Oct. 6 - 10, 2008

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
QUÉBEC CITY CONVENTION CENTRE

En collaboration :

Conseil québécois du LOISIR

Affaires municipales, Sport et Loisir Québec

WORLD LEISURE

www.loisirquebec.com
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal (QC) H1V 3R2,
Téléphone : (514) 252-3132 - Télécopieur : (514) 252.30.24 - Courriel : infocq@loisirquebec.com

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS 2004-2005

Le Conseil québécois du loisir entretient des liens privilégiés avec l'instance gouvernementale responsable du loisir au Québec soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il maintient également des relations avec le ministère de la Culture et des Communications, responsable du loisir culturel et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, responsable du loisir scientifique.

Le Conseil est en relation avec plusieurs autres instances gouvernementales dans le cadre de projets et d'ententes spécifiques. Ce sont : Emploi Québec, le ministère des Relations internationales, le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) et Tourisme Québec.

Le Conseil est membre de plusieurs organisations et a conclu avec des partenaires associatifs, institutionnels ou privés des ententes formelles ou convenu des collaborations à divers titres. Citons :

- Alliance Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ES)*;
- Association canadienne des parcs et loisirs (ACP/L);
- Association québécoise du loisir municipal (AQLM);
- Bureau international du tourisme social (BITS) / section des Amériques*;
- Chantier de l'économie sociale*;
- Collèges de Dawson, de Rivière-du-Loup, de Saint-Laurent et du Vieux Montréal;
- Comité aviseur de l'action communautaire autonome*;
- Comité sectoriel de la main-d'oeuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC);
- Fonds Jeunesse Québec;
- Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR)*;
- Observatoire québécois du loisir (UQTR)*;
- Regroupement Loisir Québec (RLO);
- Réseau d'action bénévole du Québec (RABQ)*;
- Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) - France;
- Unités régionales de loisir et de sport (URLS);
- Université du Québec à Montréal / Département d'Études urbaines et touristiques;
- Université du Québec à Trois-Rivières / Département des Sciences du loisir et de la Communication sociale;
- Ville de Montréal;
- World Leisure (Association internationale)*.

* Des personnes déléguées par le CQL participent aux comités de direction ou conseils d'administration de ces organismes.

Commanditaire du Prix de journalisme en loisir :





● LOISIR

Liberté de choix
Plaisir
Créativité

● D'AGIR

Proactivité
Responsabilité
Loisir productif

● ENSEMBLE

Solidarité
Engagement collectif
Concertation
Partenariat
Réseau

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succ. M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Téléphone : (514) 252-3132
Télécopieur : (514) 252.30.24

Courriel : infocql@loisirquebec.com
Site Internet : www.loisirquebec.com

